



Commune de
Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 20 mai 2025 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2024**
- 2. Comptes 2024**
 - 2.1 Rapport de gestion du Conseil communal
 - Comptes de résultat et bilan
 - Comptes des investissements
 - Indicateurs financiers
 - 2.2 Rapport de l'organe de révision
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation
- 3. Nomination de l'organe de révision pour la période 2025 à 2027**
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
- 4. Règlement relatif à la gestion des déchets**
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
- 5. Révision partielle des statuts de l'Association des communes pour l'école du Cycle d'orientation de la Veveyse – ASSCOV**
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
- 6. Divers**

Le procès-verbal ainsi que les documents soumis à l'Assemblée communale ne seront pas lus en séance. Ils peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, mai 2025